Confirmation 2024-2025

1. Matinée de rentrée

Samedi 28	10h00 Messe de rentrée – Eglise de Vesancy
septembre 2024	10h45 Réunion parents enfants
3cptcmbrc 2024	11h00 Réunion parents — les enfants marchent vers la chapelle de Riantmont
	12h30 – 13h30 Piquenique des familles (à prévoir) autour de la chapelle

2. Rencontres et retraite

	Date - Horaire	Lieu
Séance 1	12 octobre (10h00 – 12h15)	Cure de Cessy
Séance 2	9 novembre (10h00 – 12h15)	Cure de Cessy
Séance 3	7 décembre (10h00-12h15)	Cure de Cessy
Séance 4	18 janvier (10h00 – 12h15)	Cure de Cessy
Séance 5	8 février (10h00 – 12h15)	Cure de Cessy
Rencontre avec l'évêque	Mercredi 12 mars (après-midi, horaire à confirmer)	Cure de Cessy
Retraite confirmation à Ars (deux jours)	22 et 23 mars 2025	Ars
Séance 6	17 mai (10h00 – 12h15)	Cure de Cessy
Répétition de la	Samedi 24 mai 2025 (10h00-12h00)	Eglise à
Confirmation		confirmer
Célébration de la	Dimanche 25 mai 2025	Eglise à
Confirmation		confirmer

	Evènements complémentaires	
Marche des Vocations	Date à confirmer	Ars
Journée de la Prière	Date et évènement à confirmer	Gex

Père Stanislas DARMANCIER, curé			
Pères Patrick GIRAUD et Marc MARTIAL, vicaires			
CURE CESSY	82 rue St Denis 01170 CESSY- 04 50 28 30 28	accueil@sjp2-paysdegex.com	

Paroisse Saint Jean Paul II du Pays de Gex

CESSY - DIVONNE - ECHENEVEX - GEX - GRILLY - SAUVERNY - SEGNY - VERSONNEX - VESANCY http://sjp2-paysdegex.com/

3. Modalités pratiques

3.1. Participation des jeunes à la préparation :

- Présence obligatoire à toutes les séances et au week-end de retraite à Ars
- Participation aux messes des jeunes (Eglise de Cessy 18.30 selon le calendrier à communiquer par l'aumônerie)

3.2. <u>Participation des parents à la préparation</u>

• Disponibilité des parents pour l'animation et les retraites, en cas de besoin

3.3. <u>Demande d'inscription :</u>

- Les enfants de Jeanne D'arc s'inscrivent par Jeanne D'arc et remettent tous les documents directement à Mme De Courville
- Pour les autres enfants : Les formalités suivantes sont à compléter et à remettre le 28 septembre durant la matinée de rentrée ou au plus tard le 12 octobre lors de la 1ère séance :
 - Formulaire d'inscription : A remplir en ligne
 - o <u>Autorisation parentale</u>: A remplir et à ramener signée
 - o Sacrement des mineurs : A remplir et à ramener signé
 - o Fiche sanitaire de liaison : A remplir et à ramener signée
 - o Payement par chèque ou espèce de 45€ (chèque à l'ordre de la Paroisse St Jean Paul II)
 - Une enveloppe standard timbrée et avec le nom et l'adresse de l'enfant
- Les documents suivants devront être remis en format papier avant la date limite du 18 janvier 2025, au collège pour les enfants de JDA, aux animateurs pour les autres enfants :
 - Certificat de Baptême catholique des jeunes :
 - Si le baptême a eu lieu dans notre paroisse, faire la demande en ligne sur le site de la paroisse avant le 1_{er} novembre
 - Si le baptême a eu lieu dans une autre paroisse, faire la demande à l'évêché concerné
 - <u>Certificats de confirmation du parrain ou de la marraine de confirmation</u>: Le parrain ou la marraine de confirmation doit être confirmé(e) dans l'Eglise catholique. Le certificat peut être fourni sous deux formats :
 - Certificat de confirmation signé et tamponné
 - Extrait/Certificat de baptême signé et tamponné, avec la mention de la date de confirmation
 - Merci de faire la demande au plus vite, le délai de traitement pouvant être long
 - Attention la « profession de foi » n'est pas une confirmation (sacrement).

3.4. Formalité pour la lettre à l'évêque

- La lettre à l'évêque sera préparée durant la séance du 18 janvier et devra être rendue pour la séance du 8 février pour tous les enfants.
- La lettre à l'évêque devra être mise dans une enveloppe standard (C6/C5), à l'attention de Monseigneur Roland, et ensuite placée dans une enveloppe plus grande (format C5) avec le nom et prénom de l'enfant notés sur l'avant de l'enveloppe

3.5. Week-end à Ars

CURE CESSY

 Le chèque pour la retraite sera à remettre pour la séance du 8 février (montant à confirmer durant l'année)

3.6. Communication avec l'équipe (via WhatsApp exclusivement, sauf urgence)

• Camille Lachenal: +41 79 129 67 15 Françoise Boehler: +33 6 75 79 21 49

• Virginie Pillet: +33 6 85 41 02 64 (pour les documents exclusivement)

Père Stanislas DARMANCIER, curé					
Pères Patrick GIRAUD et Marc MARTIAL, vicaires					
82 rue St Denis 01170 CESSY- 04 50 28 30 28	accueil@sip2-paysdegex.com				